

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Lydie FAYE, Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Sandy Goutorbe, Guy FARGET.

Excusés : Michel CHAUX - FAFOURNOUX Jean-Louis - PILONCHERY Bruno.

II Points abordés:

1	BULLETTIN MUNICIPAL
	Un point est fait sur l'état d'avancement des différentes rubriques. Certains conseillers doivent relancer les associations dont leur article n'est pas encore parvenu. Lors du prochain conseil du 23 novembre la validation définitive aura lieu.
2	Cérémonie du 11 novembre
	Le Conseil a passé en revue les différentes étapes pour cette commémoration. La préparation de la salle des fêtes a eu lieu le samedi 10 novembre à 14h par les conseillers disponibles.
3	Révision du tarif pour la location des gîtes à La Plagnette
	Le Conseil valide la baisse de la location des deux gîtes de 1200 € par mois à 1000 € par mois. Un état sera demandé à Mr LAFAY en janvier 2019 sur l'ensemble de l'année 2018 (recettes/dépenses)
4	Colis CCAS
	Le Conseil valide le contenu du colis de Noël qui sera distribué le samedi 22 décembre en matinée par 5 équipes de 2 voir 3 personnes. 61 personnes de 70 ans et + sont concernées.
5	Nouvelle collecte des ordures ménagères
	La CCPU va proposer un passage durant les 2 mois d'été (juillet août) 1 fois par semaine. De plus pour les résidences secondaires une collecte plus appropriée va être mise en place. Celles-ci doivent se renseigner directement en Mairie.
6	Information SIS
	Secteur de la Goutte pour le plomb. Suite à un courrier reçu de la Préfecture en avril 2018 dont le maire avait 6 mois pour apporter une réponse, celle-ci a été donnée le 28 09 2018 en faisant apparaître que les périmètres définis par la cartographie proposée au vu du découpage des zones n'était pas cohérent. Le maire a demandé de se référencer plutôt au zonage fait suite à l'arrêté du 13 avril 2016 qui semble plus logique. Le maire a également demandé qu'une réunion soit organisée le plus rapidement possible avec l'ensemble des propriétaires avant publication d'un nouveau SIS et afin de faire le point sur l'avancement de ce dossier (la dernière réunion remontant à juillet 2017). A ce jour le maire est dans l'attente d'une réponse à ce courrier du 28 09 2018. QUESTIONS DIVERSES : Le Conseil valide la proposition du Progrès pour un article vu du ciel au printemps ou été 2019 , coût 600 €. * Les travaux de reprise du sol de la salle des fêtes ont été effectués *La réunion sur l'adressage aura lieu le samedi 08 12 2018 à 10 h à la salle des fêtes, distribution du courrier le 22 et 23 11 2018. * ATSEM Au vu de l'effectif plus important des tous petits le Conseil valide 1 h de plus par semaine pour la préparation des travaux des enfants. Les communes de Chausseterre et Champoly doivent en faire de même. * Apéro classes en 8 : le repas doit avoir lieu à la salle des fêtes le samedi midi 24 11 2018. Mr LAFAY doit fournir l'apéritif. * Le rapport de l'architecte conseil pour le bâtiment Chaux nous ait parvenu Peu d'information y figure, les domaines ont demandé quelques photos du bâtiment (bar tabac) il y a une dizaine de jours afin de compléter notre dossier. Affaire à suivre !!! * Après la réponse du SIEL pour la faisabilité du HIS et au vu des complications d'installation et du prix (installation, entretien, maintenance, le conseil ne donne pas suite à ce projet).
Prochaine réunion d'adjoints : vendredi 09 11 2018 à 19h Prochaine réunion du conseil : Vendredi 23 11 2018 à 20 h	